



États financiers consolidés

GROUPE SPORTSCENE INC.

Aux et pour les exercices terminés le 26 août 2018 et le 27 août 2017

Table des matières

Rapport de la direction3

Rapport des auditeurs indépendants 4-5

États consolidés du résultat global 6

États consolidés des variations des capitaux propres..... 7-8

États consolidés de la situation financière 9-10

États consolidés des flux de trésorerie..... 11-12

Notes afférentes aux états financiers consolidés 13-62

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD

DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction est responsable de la préparation et de la présentation des états financiers consolidés et de l'information financière dans le rapport de gestion. Cette responsabilité comprend le choix des méthodes et des pratiques comptables, ainsi que le recours au jugement et aux estimations nécessaires pour la préparation des états financiers consolidés, conformément aux Normes internationales d'information financière.

La direction a également préparé l'information financière présentée ailleurs dans le rapport de gestion et s'est assurée qu'elle concordait avec les états financiers consolidés.

La direction maintient des systèmes de contrôle interne conçus en vue de fournir une assurance raisonnable quant à la protection des actifs et quant à la pertinence et à la fiabilité de l'information financière produite.

Le conseil d'administration a la responsabilité de s'assurer que la direction remplit ses responsabilités à l'égard de l'information financière et est responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers consolidés. Le conseil d'administration s'acquitte de cette tâche principalement par l'entremise de son comité d'audit, composé exclusivement d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit se réunit périodiquement avec la direction et les auditeurs indépendants afin de discuter des contrôles internes, de sujets portant sur l'audit et de la présentation de l'information financière. Il revoit également le rapport annuel, les états financiers consolidés et le rapport de l'auditeur indépendant. Le comité d'audit recommande les auditeurs indépendants, qui sont ensuite nommés par les actionnaires. Les auditeurs indépendants ont librement accès au comité d'audit. Les états financiers consolidés au 26 août 2018 et pour l'exercice terminé à cette date ont été audités par les auditeurs indépendants KPMG s.r.l./ S.E.N.C.R.L., dont le rapport est présenté ci-après.

Le président du conseil,
Président et chef de la direction,



Jean Bédard

Boucherville, Canada, le 22 novembre 2018



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Tour KPMG, Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3
Canada

Téléphone (514) 840-2100
Télécopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de Groupe Sportscene inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Groupe Sportscene inc., qui comprennent les états consolidés de la situation financière au 26 août 2018 et au 27 août 2017, les états consolidés du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Page 2

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de Groupe SportsScene inc. au 26 août 2018 et au 27 août 2017, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

KPMG A. K. L. / S. E. N. C. R. L.

Le 22 novembre 2018

Montréal, Canada

GROUPE SPORTSCENE INC.

États consolidés du résultat global

des exercices terminés le 26 août 2018 et le 27 août 2017

(en milliers de dollars canadiens sauf pour le résultat par action et le nombre d'actions en circulation)

	26 août 2018	27 août 2017
	\$	\$
Produits (note 7)	103 990	95 085
Coût des produits vendus	32 710	30 924
Charges de vente et d'administration, excluant les amortissements (note 8)	61 564	56 577
Autres pertes (gains) (note 9)	447	(121)
Résultat avant frais financiers, amortissements, revenu net des coentreprises et entreprises associées et impôts sur le résultat	9 269	7 705
Amortissements (note 8)	5 059	4 842
Frais financiers (note 10)	914	800
Revenu net des coentreprises et entreprises associées (note 18)	(704)	(161)
	5 269	5 481
Résultat avant la charge d'impôt sur le résultat	4 000	2 224
Charge d'impôt sur le résultat (note 11)	941	766
Résultat net et résultat global	3 059	1 458
Résultat net et résultat global attribuables aux :		
Actionnaires de la Société	3 068	1 519
Participations ne donnant pas le contrôle	(9)	(61)
Résultat net et résultat global	3 059	1 458
Résultat par action (en dollars) (note 12) :		
De base	0,72	0,36
Dilué	0,72	0,36
Nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation (en milliers) (note 12) :		
De base	4 233	4 165
Dilué	4 258	4 165

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

GROUPE SPORTSCENE INC.

États consolidés des variations des capitaux propres des exercices terminés le 26 août 2018 et le 27 août 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour le nombre d'actions en circulation)

	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société					Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Nombre d'actions (en milliers)	Capital- actions \$	Réserve au titre de la rémuné- ration à base d'actions \$	Résultats non distribués \$	Total \$		
Solde au 28 août 2016	4 165	3 551	465	27 523	31 539	118	31 657
Résultat net et résultat global	-	-	-	1 519	1 519	(61)	1 458
<i>Apports des et distributions aux actionnaires :</i>							
Rémunération à base d'actions	-	-	65	-	65	-	65
<i>Changement dans les participations dans les filiales :</i>							
Rachat d'actions appartenant aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	(17)	(17)	(71)	(88)
Juste valeur de la participation ne donnant pas le contrôle à la date du regroupement d'entreprises	-	-	-	-	-	59	59
Solde au 27 août 2017	4 165	3 551	530	29 025	33 106	45	33 151
Résultat net et résultat global	-	-	-	3 068	3 068	(9)	3 059
<i>Apports des et distributions aux actionnaires :</i>							
Rémunération à base d'actions	-	-	93	-	93	-	93
Émission d'actions suite à l'exercice d'options d'achat d'actions	101	890	(125)	-	765	-	765
Dividendes	-	-	-	(1 280)	(1 280)	-	(1 280)
<i>Changement dans les participations dans les filiales :</i>							
Rachat d'actions appartenant aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	(199)	(199)	(6)	(205)
Juste valeur de la participation ne donnant pas le contrôle à la date du regroupement d'entreprises	-	-	-	-	-	67	67
Solde au 26 août 2018	4 266	4 441	498	30 614	35 553	97	35 650

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

GROUPE SPORTSCENE INC.

États consolidés de la situation financière

au 26 août 2018 et au 27 août 2017

(en milliers de dollars canadiens)

	26 août 2018	27 août 2017
	\$	\$
Actif		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 22)	5 847	3 720
Débiteurs (note 13)	6 632	5 601
Impôts à recevoir	124	52
Stocks (note 14)	2 197	2 322
Frais payés d'avance	865	656
Tranche courante des effets à recevoir (note 15)	8	551
Total des actifs courants	15 673	12 902
Effets à recevoir et autres actifs (note 15)	2 152	1 950
Immobilisations corporelles (note 16)	40 987	37 888
Actifs incorporels (note 17)	1 199	712
Actifs d'impôt différé (note 11)	2 820	2 923
Investissements dans des coentreprises et entreprises associées (note 18)	4 302	4 023
Goodwill (note 19)	3 981	3 710
Total de l'actif	71 114	64 108

GROUPE SPORTSCENE INC.

États consolidés de la situation financière (suite)


au 26 août 2018 et au 27 août 2017

(en milliers de dollars canadiens)

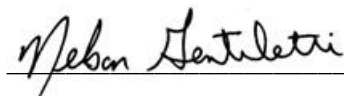
	26 août 2018	27 août 2017
	\$	\$
Passif et capitaux propres		
Passifs courants		
Créiteurs et charges à payer	12 002	10 694
Provisions (note 9)	-	388
Impôts à payer	392	276
Produits et crédits différés	693	952
Tranche courante de la dette à long terme (note 20)	1 752	1 615
Total des passifs courants	14 839	13 925
Dette à long terme (note 20)	16 244	14 476
Produits et crédits différés	4 119	2 272
Passifs d'impôt différé (note 11)	262	284
Total du passif	35 464	30 957
Capitaux propres		
Capital-actions (note 21)	4 441	3 551
Réserve au titre de la rémunération à base d'actions	498	530
Résultats non distribués	30 614	29 025
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société	35 553	33 106
Participations ne donnant pas le contrôle	97	45
Total des capitaux propres	35 650	33 151
Engagements, garanties et éventualités (note 25)		
Événement postérieur (note 29)		
Total du passif et des capitaux propres	71 114	64 108

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom du conseil,



Jean Bédard, administrateur



Nelson Gentiletti, administrateur

GROUPE SPORTSCENE INC.

États consolidés des flux de trésorerie

des exercices terminés le 26 août 2018 et le 27 août 2017

(en milliers de dollars canadiens)

	2018	2017
	\$	\$
Activités opérationnelles		
Résultat net et résultat global	3 059	1 458
Ajustements visant à rapprocher le résultat net et les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles :		
Gain sur cession d'immobilisations corporelles (note 9)	(179)	(412)
Perte sur cession d'actifs incorporels (note 9)	146	69
Perte sur dépréciation d'actifs non courants (note 9)	485	90
Gain sur regroupements d'entreprises (note 9)	(154)	(92)
Gain sur liquidation d'une coentreprise (note 9)	-	(84)
Autres pertes (note 9)	149	20
Amortissement des immobilisations corporelles (note 8)	4 840	4 771
Amortissement des actifs incorporels (note 8)	219	71
Revenu net des coentreprises et entreprises associées (note 18)	(704)	(161)
Dividendes reçus des coentreprises et des entreprises associées (note 18)	325	284
Rémunération à base d'actions (note 21 b))	93	65
Frais financiers comptabilisés en résultat net	914	800
Intérêts payés	(912)	(786)
Impôt sur le résultat comptabilisé en résultat net	941	766
Impôts sur le résultat payés	(772)	(425)
	8 450	6 434
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, déduction faite des acquisitions et cessions de filiales (note 22 a))	1 042	220
	9 492	6 654
Activités de financement		
Augmentation de la dette à long terme	3 608	3 375
Remboursement de la dette à long terme	(1 705)	(3 620)
Rachat d'actions appartenant aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(205)	(88)
Émission d'actions de catégorie A	765	-
Dividende versé aux détenteurs d'actions de catégorie A	(1 280)	-
	1 183	(333)

GROUPE SPORTSCENE INC.

États consolidés des flux de trésorerie (suite)

des exercices terminés le 26 août 2018 et le 27 août 2017

(en milliers de dollars canadiens)

	2018	2017
	\$	\$
Activités d'investissement		
Regroupements d'entreprises, déduction faite de la trésorerie et équivalents de trésorerie acquis (note 6)	(502)	5
Investissements dans des coentreprises et entreprises associées (note 18)	(125)	(90)
Augmentation des effets à recevoir et autres actifs	(255)	(714)
Encaissement d'effets à recevoir	574	1 147
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(8 198)	(6 848)
Cessions d'immobilisations corporelles	590	2 153
Acquisitions d'actifs incorporels	(632)	(259)
Cession d'actifs incorporels	-	117
	(8 548)	(4 489)
Augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	2 127	1 832
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	3 720	1 888
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	5 847	3 720

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

GROUPE SPORTSCENE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 26 août 2018 et le 27 août 2017

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

Table des matières

Note		Page
1.	Description des activités	13
2.	Déclaration de conformité	13
3.	Principales méthodes comptables	13
4.	Modifications futures de méthodes comptables	25
5.	Jugements comptables critiques et principales sources d'incertitudes relatives aux estimations	26
6.	Regroupements et cessions d'entreprises	28
7.	Produits	31
8.	Charges par nature	31
9.	Autres pertes (gains)	32
10.	Frais financiers	32
11.	Impôts sur le résultat	33
12.	Résultat par action	35
13.	Débiteurs	36
14.	Stocks	36
15.	Effets à recevoir et autres actifs	37
16.	Immobilisations corporelles	38
17.	Actifs incorporels	40
18.	Investissements dans des coentreprises et entreprises associées	41
19.	Goodwill	42
20.	Dette bancaire et dette à long terme	43
21.	Capitaux propres	46
22.	Informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie	49
23.	Informations concernant la gestion du capital	50
24.	Informations à fournir concernant les instruments financiers	51
25.	Engagements, garanties et éventualités	55
26.	Transactions entre parties liées	56
27.	Informations sectorielles	58
28.	Périmètre de consolidation	61
29.	Événement postérieur	62

GROUPE SPORTSCENE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 26 août 2018 et le 27 août 2017

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

1. Description des activités

Groupe Sportscene inc. (la « Société » ou « Sportscene »), dont le siège social est situé au 1180, Place Nobel, bureau 102 à Boucherville (Québec), J4B 5L2, a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* le 15 septembre 1983. Sportscene est une société publique depuis 1985 et ses actions sont transigées à la Bourse de croissance TSX sous le symbole SPS.A. Les termes « Société » ou « Sportscene » désignent, selon le contexte, Groupe Sportscene inc. et/ou l'une ou plusieurs de ses filiales, coentreprises ou entreprises associées.

Sportscene exploite, depuis 1984, une chaîne de resto-bars d'ambiance sportive au Québec : La Cage – Brasserie sportive (« **La Cage** »). Axée sur l'esprit sportif, l'action et le divertissement en groupes, La Cage est implantée à la grandeur de la province de Québec. Outre l'exploitation, le franchisage et le développement de cette chaîne, les activités de restauration incluent la vente en épicerie de produits sous la marque « La Cage » et l'exploitation de deux restaurants de la bannière P.F.Chang's.

Par ailleurs, la Société perçoit des produits de location provenant de son parc immobilier et mène certaines activités complémentaires telles que la construction, l'organisation d'événements sportifs, le développement technologique et une usine de transformation alimentaire.

2. Déclaration de conformité

Ces états financiers consolidés ont été préparés selon les Normes internationales d'information financières (« **IFRS** »). Les méthodes comptables précisées ci-dessous ont été appliquées de façon uniforme à toutes les périodes présentées.

Les présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration le 22 novembre 2018.

3. Principales méthodes comptables

a) Base de présentation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique. Ces états financiers consolidés ont été préparés sur une base de continuité de l'exploitation conformément aux IFRS. Ce mode de présentation suppose que la Société poursuivra ses activités dans un avenir prévisible et sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses passifs et engagements dans le cours normal de ses activités.

GROUPE SPORTSCENE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 26 août 2018 et le 27 août 2017

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

3. Principales méthodes comptables (suite)

b) Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés de la Société englobent les comptes des entités qu'elle contrôle. La Société détient le contrôle lorsqu'elle a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Les résultats d'opération des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice sont inclus dans les états consolidés du résultat global à compter de la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession, selon le cas. Lorsque nécessaire, des ajustements sont apportés aux états financiers des filiales de façon à harmoniser leurs méthodes comptables avec celles de la Société. En vertu des principes de consolidation, toutes les transactions et soldes entre les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont éliminés.

i) *Participations ne donnant pas le contrôle*

Une filiale qui n'est pas détenue en totalité par Groupe Sportscene inc. donne lieu à des participations ne donnant pas le contrôle qui sont présentées séparément aux états consolidés de la situation financière et aux états consolidés du résultat global. Le résultat global des filiales est attribué aux participations ne donnant pas le contrôle au prorata de leur actionnariat, même si cela se traduit par un solde déficitaire pour ces dernières.

ii) *Changements dans les participations dans des filiales*

Les changements dans les participations de la Société dans des filiales qui ne se traduisent pas par une perte de contrôle sont comptabilisés comme des transactions portant sur des capitaux propres. La valeur comptable des participations de la Société et des participations ne donnant pas le contrôle est ajustée pour tenir compte des changements des participations relatives dans les filiales. Tout écart entre le montant de l'ajustement des participations ne donnant pas le contrôle et la juste valeur de la contrepartie versée ou reçue est comptabilisé directement dans les capitaux propres et est attribué aux propriétaires de la Société.

iii) *Fonds national de publicité*

En vertu des conditions du contrat de franchise, les franchisés versent des redevances au Fonds national de publicité, en fonction de leurs revenus. Ces sommes sont encaissées par la Société en sa qualité de franchiseur-mandataire et doivent être utilisées exclusivement pour des programmes de publicité et de promotion, puisqu'elles sont planifiées et engagées pour promouvoir la franchise La Cage à l'échelle nationale, au bénéfice de tous les franchisés. Les redevances encaissées par la Société pour le compte du Fonds national de publicité sont présentées au net dans les états consolidés du résultat global de la Société. L'actif net du Fonds national de publicité est plutôt présenté dans les effets à recevoir et autres actifs ou dans les créiteurs et charges à payer, selon que le solde est positif ou négatif.

GROUPE SPORTSCENE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 26 août 2018 et le 27 août 2017

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

3. Principales méthodes comptables (suite)

b) Périmètre de consolidation (suite)

iv) Coentreprises et entreprises associées

Une coentreprise est un accord contractuel en vertu duquel la Société convient avec d'autres parties d'exercer une activité économique sous contrôle conjoint, c'est-à-dire que les décisions stratégiques financières et opérationnelles correspondant aux activités de la coentreprise requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. Une entreprise associée est une entité sur laquelle la Société exerce une influence notable.

La participation dans les coentreprises et entreprises associées est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence et est initialement comptabilisée au coût et inclut les mises de fonds initiales faites sous forme d'avances. Les états financiers consolidés englobent la quote-part de la Société dans les produits et les charges et les variations des capitaux propres des coentreprises et entreprises associées.

Lorsque la quote-part de la Société dans les pertes excède sa participation dans les coentreprises et entreprises associées, la valeur comptable de cette participation est ramenée à zéro et les pertes supplémentaires cessent d'être comptabilisées, sauf si la Société a une obligation ou a versé des paiements au nom de l'entreprise détenue.

Les profits latents qui découlent de transactions conclues avec les coentreprises et entreprises associées sont déduits de la participation à hauteur de la participation de la Société dans l'entreprise détenue. Les pertes latentes sont éliminées de la même manière que les profits latents, mais seulement dans la mesure où il n'y a aucune indication de dépréciation.

c) Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie de chaque acquisition correspond à la juste valeur (à la date d'acquisition) des actifs cédés, des passifs engagés ou assumés et des capitaux propres émis par la Société en échange du contrôle de l'entreprise acquise.

Les justes valeurs provisoires attribuées à une date de clôture sont déterminées de façon définitive dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition.

GROUPE SPORTSCENE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 26 août 2018 et le 27 août 2017

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

3. Principales méthodes comptables (suite)

c) Regroupements d'entreprises (suite)

Les coûts d'acquisition liés à un regroupement d'entreprises sont comptabilisés en charges aux états consolidés du résultat global dans les périodes au cours desquelles ils sont engagés.

Lors des regroupements d'entreprises, la Société réévalue la participation qu'elle détenait précédemment dans les parts de capitaux propres de l'entreprise acquise à la juste valeur à la date d'acquisition (c'est-à-dire à la date d'obtention du contrôle) et comptabilise un gain ou une perte en résultat net.

Tous les actifs et passifs de l'entreprise acquise qui respectent les critères de constatation de l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises* sont constatés à la juste valeur à la date d'acquisition, à l'exception des éléments suivants :

- les actifs et passifs d'impôt différé sont constatés et mesurés conformément à l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*;
- les passifs ou instruments de capitaux propres liés au remplacement d'attribution par la Société de la rémunération à base d'actions de l'entité acquise sont mesurés conformément à l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*; et
- les actifs classés comme étant destinés à la vente conformément à l'IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées* sont mesurés conformément à cette norme.

d) Comptabilisation des produits

Les produits sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, et sont réduits du montant des retours et rabais accordés aux clients.

i) Produits tirés des franchises

Les produits tirés des franchises incluent les droits d'entrée et les redevances. Chaque service est évalué à sa juste valeur. Les droits d'entrée des franchises sont comptabilisés à titre de produits lorsque tous les engagements importants de la convention de franchise sont remplis. Les redevances des franchises, fondées sur leurs revenus, sont comptabilisées lorsque les ventes en restaurant sont réalisées.

ii) Produits de restauration

Les produits sont constatés lorsque le service a été rendu au consommateur et lorsque leur recouvrement est raisonnablement assuré.

GROUPE SPORTSCENE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 26 août 2018 et le 27 août 2017

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

3. Principales méthodes comptables (suite)

d) Comptabilisation des produits (suite)

iii) Ventes de produits en épicerie

Les produits tirés des ventes de produits en épicerie sont comptabilisés à la livraison, lorsque le droit de propriété est transféré et lorsque le recouvrement de la contrepartie est raisonnablement assuré.

iv) Contrats de construction

Lorsque le résultat d'un contrat de construction peut être estimé de manière fiable, les produits et les coûts sont comptabilisés en fonction du degré d'avancement de travaux à la fin de la période considérée, mesuré sur la base de la proportion des coûts engagés pour les travaux effectués à ce jour par rapport aux coûts totaux estimés du contrat.

Lorsque le résultat d'un contrat de construction ne peut être estimé de manière fiable, des produits de construction équivalents aux coûts engagés sont constatés aux états consolidés du résultat global s'il est probable que l'ensemble des coûts engagés seront recouverts. Les coûts de construction sont passés en charges dans la période où ils sont engagés. Les facturations progressives selon le contrat qui excèdent les coûts engagés au cours de la période sont comptabilisées aux états consolidés de la situation financière au poste « produits et crédits différés ». À la fin du contrat de construction, l'excédent de la facturation sur les coûts de construction est constaté dans les produits de construction.

Lorsqu'il est probable que l'ensemble des coûts d'un contrat excéderont les produits devant être générés par ce contrat, la perte prévue est immédiatement passée aux états consolidés du résultat global.

v) Autres produits

Les produits d'organisation d'événements sportifs et autres produits sont constatés lorsque le service a été rendu au consommateur et lorsque leur recouvrement est raisonnablement assuré.

e) Rabais des fournisseurs

Les contreparties en espèces reçues des fournisseurs constituent une réduction de prix des marchandises achetées auprès des fournisseurs et sont comptabilisées en réduction du coût des produits vendus et des stocks connexes. Les contreparties en espèces reçues des fournisseurs par le franchiseur en vertu des ententes d'approvisionnement sont constatées dans les produits de restauration.

GROUPE SPORTSCENE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 26 août 2018 et le 27 août 2017

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

3. Principales méthodes comptables (suite)

f) Aide gouvernementale

L'aide gouvernementale, y compris les crédits d'impôt, liée aux charges courantes est portée en réduction des charges connexes. L'aide gouvernementale, y compris les crédits d'impôt à l'investissement, liée à l'acquisition d'immobilisations corporelles est portée en réduction du coût de ces dernières. Elle est comptabilisée au résultat net selon les mêmes méthodes, les mêmes durées et les mêmes taux que les immobilisations corporelles auxquelles elles se rapportent.

g) Rémunération et autres paiements à base d'actions

La Société utilise la méthode de la juste valeur pour la comptabilisation des options d'achat d'actions attribuées à son personnel. La charge de rémunération est constatée sur la période d'acquisition des droits et la contrepartie est comptabilisée en augmentation de la réserve au titre de la rémunération à base d'actions aux états consolidés des variations des capitaux propres. Lorsque les options d'achat d'actions sont levées, la somme de la contrepartie versée par l'employé et la tranche déjà créditée à la réserve au titre de la rémunération à base d'actions sont portées au crédit du capital-actions.

h) Régime de retraite à cotisations définies

Un régime de retraite à cotisations définies est un régime pour lequel la Société verse des cotisations définies à une entité distincte et n'aura aucune obligation de verser des cotisations supplémentaires. La charge au titre des régimes de retraite à cotisations définies correspond aux cotisations versées par la Société et est comptabilisée au résultat net lorsque les services sont rendus par les employés.

i) Résultat par action

Le résultat de base et le résultat dilué par action sont obtenus en divisant le résultat net consolidé attribuable aux actionnaires de la Société pour l'exercice par le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A de base et par le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A dilué, respectivement.

Le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A dilué est calculé comme si toutes les options dilutives avaient été exercées à la plus tardive des deux dates suivantes, soit la date de début de la période visée ou la date d'octroi, selon la méthode du rachat d'actions, et que le produit réputé de l'exercice de telles options dilutives avait été utilisé pour racheter des actions ordinaires au prix moyen du marché pour la période.

GROUPE SPORTSCENE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 26 août 2018 et le 27 août 2017

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

3. Principales méthodes comptables (suite)

j) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements susceptibles de réalisation relativement rapide, achetés trois mois ou moins avant la date d'échéance ou qui sont rachetables en tout temps et dont le risque de variation de valeur n'est pas significatif.

k) Stocks

Les stocks de nourriture, boissons et fournitures diverses sont évalués au moindre du coût, établi selon la méthode du premier entré, premier sorti, et de la valeur de réalisation nette. Le coût correspond au coût d'acquisition, déduction faite des contreparties reçues des fournisseurs.

l) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Lorsqu'une immobilisation corporelle est constituée de composantes présentant des durées de vie différentes, le coût est réparti entre les différentes composantes qui sont amorties distinctivement.

Les projets en cours, dont le coût inclut les coûts d'emprunt, ne sont pas amortis tant que les actifs ne sont pas mis en service. Les terrains ne sont pas amortis.

Le gain ou la perte découlant de la cession ou de la mise hors service d'une immobilisation corporelle, qui correspond à la différence entre le produit de cession et la valeur nette comptable de l'actif, est porté au résultat net au poste « Autres (gains) pertes ».

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée d'utilité estimée et est déterminé selon les méthodes et taux annuels ou périodes suivants :

	Méthodes	Taux ou périodes
Bâtiments (incluant les composantes)	Linéaire	5 à 50 ans
Améliorations locatives	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier et équipement	Linéaire et dégressive	10 à 30 %
Matériel roulant	Dégressive	30 %

Les durées d'utilité estimées, les méthodes d'amortissement, les taux et les valeurs résiduelles sont révisés à la fin de chaque exercice et l'incidence de tout changement dans les estimations est comptabilisée de manière prospective.

Les actifs acquis en vertu de contrats de location-financement sont amortis selon les mêmes méthodes et mêmes durées et taux que les autres actifs de la même catégorie, ou sur la durée du bail correspondante lorsque sa durée est plus courte que la durée d'utilité estimative.

GROUPE SPORTSCENE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 26 août 2018 et le 27 août 2017

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

3. Principales méthodes comptables (suite)

m) Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'actifs qualifiés, c'est-à-dire des actifs qui nécessitent une période de temps importante avant de pouvoir être utilisés, sont incorporés au coût de ces actifs jusqu'à ce que ces actifs soient dans l'état nécessaire pour être utilisés de la manière prévue.

Dans le cas où la Société n'a pas d'emprunt directement attribuable à l'acquisition d'actifs qualifiés, le taux de capitalisation correspond à la moyenne pondérée des coûts d'emprunt.

Tous les autres coûts d'emprunt sont passés au résultat net de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

n) Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont des actifs identifiables acquis lors de regroupements d'entreprises ou d'actifs acquis séparément. Le coût des actifs incorporels acquis lors de regroupements d'entreprises correspond à leur juste valeur à la date d'acquisition. Par la suite, ils sont comptabilisés au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Les actifs incorporels sont amortis selon la méthode linéaire sur les durées d'utilité estimatives suivantes :

	Périodes
Technologie	1 à 5 ans
Bail emphytéotique	19 ans
Marques de commerce	5 à 15 ans
Autres actifs incorporels	5 à 12 ans

Les durées d'utilité estimatives et la méthode d'amortissement sont révisées à la fin de chaque exercice et l'incidence de tout changement dans les estimations est comptabilisée de manière prospective.

Les licences de loterie vidéo ont une durée d'utilité indéterminée puisqu'elles résultent d'un droit contractuel sans date d'échéance. Elles ne sont pas amorties, mais sont soumises à un test de dépréciation annuel ou plus fréquemment s'il y a une indication de dépréciation. La durée d'utilité indéterminée est revue annuellement afin d'apprécier si elle est toujours justifiable.

GROUPE SPORTSCENE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 26 août 2018 et le 27 août 2017

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

3. Principales méthodes comptables (suite)

o) Dépréciation d'actifs à long terme

À chaque date de clôture, la Société revoit la valeur comptable de ses immobilisations corporelles et actifs incorporels afin de déterminer s'il y a une indication que ces actifs ont subi une perte de valeur. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée en vue de déterminer le montant de la perte de valeur, le cas échéant. Quand il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif en particulier, la Société doit estimer la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») à laquelle appartient l'actif. Si un mode d'affectation raisonnable et cohérent peut être déterminé, les actifs de support sont aussi affectés à des UGT prises isolément; sinon, ils sont affectés au plus petit groupe d'UGT pour lequel un mode d'affectation raisonnable et cohérent peut être déterminé.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité. Dans le cadre de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à leur valeur actuelle par l'application d'un taux d'actualisation avant impôts qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques. Si la valeur recouvrable estimée d'un actif ou d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT est ramenée à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat net.

Si la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à sa valeur comptable, la perte de valeur est d'abord portée en réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'UGT et est par la suite imputée aux autres actifs de l'UGT au prorata de la valeur comptable de chacun des actifs compris dans l'unité ou le groupe d'UGT.

Si une perte de valeur est reprise ultérieurement, la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT est augmentée à hauteur de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable, dans la mesure où cette valeur comptable augmentée n'est pas supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif ou cette UGT au cours de périodes antérieures. La reprise d'une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat net.

p) Goodwill

Le goodwill représente l'excédent de la contrepartie transférée, du montant des participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et de la juste valeur de la participation détenue antérieurement par l'acquéreur dans l'entreprise acquise, sur la juste valeur des éléments identifiables de l'actif acquis et du passif pris en charge.

Le goodwill découlant de l'acquisition des filiales est présenté séparément aux états consolidés de la situation financière. Le goodwill découlant de l'acquisition de participations dans des coentreprises et entreprises associées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence est inclus dans l'investissement net des coentreprises et entreprises associées.

GROUPE SPORTSCENE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 26 août 2018 et le 27 août 2017

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

3. Principales méthodes comptables (suite)

p) Goodwill (suite)

Aux fins des tests de dépréciation, le goodwill est affecté à chaque UGT de la Société susceptible de bénéficier des synergies du regroupement. Le regroupement d'UGT auquel a été affecté le goodwill est soumis à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment, s'il y a une indication que l'UGT pourrait avoir subi une perte de valeur.

Une perte de valeur comptabilisée pour un goodwill n'est pas reprise dans une période ultérieure.

q) Impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat comprennent l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt exigible et l'impôt différé sont portés en résultat sauf lorsqu'ils sont liés à des éléments constatés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global, dans lesquels cas l'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global, selon la comptabilisation de l'élément auquel ils se rattachent. Si les impôts exigibles ou différés découlent de la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises, l'incidence fiscale est incluse dans la comptabilisation du regroupement.

L'impôt exigible comprend le montant d'impôt payable ou recevable au titre du résultat imposable de période, en utilisant les lois fiscales et les taux d'imposition adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture, ainsi que les ajustements à l'impôt payable ou recevable d'années antérieures. Quant à l'actif ou au passif d'impôt exigible, il tient compte des versements anticipés effectués durant la période.

Le résultat imposable de la période diffère du résultat avant impôts présenté aux états consolidés du résultat net et du résultat global, car il exclut des éléments de produits et de charges qui seront imposables ou déductibles au cours d'autres exercices de même que des éléments qui ne sont ni imposables ni déductibles, et inclut des éléments de produits et de charges d'exercices précédents qui sont imposables ou déductibles au cours du présent exercice.

L'impôt différé est constaté sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs présentés dans les états consolidés de la situation financière et les valeurs fiscales correspondantes utilisées aux fins d'impôt.

Aucun impôt différé n'est toutefois constaté pour les éléments suivants :

- Différences temporelles lors de la comptabilisation initiale d'actifs et de passifs dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le résultat comptable ou imposable; et
- Différences temporelles imposables découlant de la comptabilisation initiale du goodwill.

GROUPE SPORTSCENE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 26 août 2018 et le 27 août 2017

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

3. Principales méthodes comptables (suite)

q) Impôts sur le résultat (suite)

L'impôt différé est calculé en utilisant les lois fiscales et les taux d'imposition adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture qui s'appliqueront à la date de résorption prévue des écarts. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'ils seront réalisés et cette probabilité est révisée à chaque date de clôture.

r) Contrats de location

Les contrats de location sont classés comme des contrats de location-financement lorsque la quasi-totalité des risques et avantages relativement à la propriété sont transférés au preneur. Tous les autres contrats de location sont considérés comme des contrats de location simple.

i) Constatation en résultat net

En tant que bailleur, les revenus de location provenant de contrats de location simple sont constatés linéairement sur la durée du contrat. En tant que preneur, les loyers sont constatés aux résultats linéairement sur la durée du contrat.

Les paiements incitatifs reçus relativement aux coûts d'aménagement des locaux ainsi que les loyers gratuits sont comptabilisés dans les produits et crédits différés et sont constatés linéairement sur la durée du contrat de location en réduction de la charge de loyer.

Les loyers conditionnels aux produits de restauration sont constatés en résultat net dans la même période que les produits correspondants.

ii) Classement à l'état de la situation financière

Les actifs acquis au moyen de contrats de location-financement sont initialement comptabilisés au moindre de leur juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimums exigibles. Le passif correspondant est classé dans la dette à long terme en tant qu'obligations découlant d'un contrat de location-financement.

Les versements de loyer sont répartis entre les frais d'intérêts et les remboursements de capital de la dette correspondante de façon à dégager un taux d'intérêt constant applicable au solde de la dette.

s) Instruments financiers

Les instruments financiers sont des contrats qui donnent lieu à un actif financier ou à un passif financier. Tous les instruments financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée des coûts de transaction et leur évaluation subséquente dépend de leur classement selon les catégories suivantes :

GROUPE SPORTSCENE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 26 août 2018 et le 27 août 2017

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

3. Principales méthodes comptables (suite)

s) Instruments financiers (suite)

- La trésorerie et équivalents de trésorerie, l'encaisse affectée, les débiteurs ainsi que les effets à recevoir sont classés comme étant des prêts et créances. Après leur comptabilisation initiale, ils sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué des pertes de valeur;
- Les créditeurs et charges à payer ainsi que la dette à long terme sont classés comme étant d'autres passifs financiers. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

t) Provisions

Les provisions sont des passifs de la Société dont l'échéance ou le montant est incertain. Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant comptabilisé à titre de provision est la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la clôture de la période de présentation de l'information financière, compte tenu des risques et des incertitudes liées à l'obligation. Si une provision est évaluée en fonction des estimations de flux de trésorerie nécessaires pour éteindre l'obligation actuelle, sa valeur comptable correspond à la valeur actualisée de ces flux de trésorerie.

S'il est prévu qu'une partie ou la totalité des avantages économiques nécessaires à l'extinction d'une provision sera recouverte d'un tiers, un montant à recevoir est comptabilisé comme un actif si on a la quasi-certitude que le remboursement sera reçu et si le montant à recevoir peut être évalué de façon fiable.

u) Passif lié aux cartes-cadeaux

Le passif lié aux cartes-cadeaux représente le montant pour lequel les clients peuvent échanger les cartes-cadeaux. Les cartes-cadeaux de la Société peuvent être utilisées dans les restaurants franchisés ou appartenant à la Société; elles ne peuvent être échangées contre de l'argent par le client. Le passif lié aux cartes-cadeaux est considéré comme étant un passif financier, puisque la Société doit régler en trésorerie, aux franchisés, le montant des cartes-cadeaux utilisées. La Société constate un produit tiré des cartes-cadeaux inutilisées (les « droits abandonnés ») lorsqu'il n'existe qu'une faible possibilité que le solde de la carte-cadeau soit utilisé et qu'il n'y a pas d'obligation juridique de remettre le solde à une juridiction concernée. Le montant des droits abandonnés au titre des cartes-cadeaux est estimé selon des informations historiques sur les tendances d'utilisation. La Société estime qu'à la suite d'une période de 24 mois suivant l'achat d'une carte-cadeau, il n'existe qu'une faible possibilité qu'un solde restant soit utilisé, et elle comptabilise alors le montant des droits inutilisés dans les produits. Le passif lié aux cartes-cadeaux est inclus dans les créditeurs et charges à payer dans l'état de la situation financière.

GROUPE SPORTSCENE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 26 août 2018 et le 27 août 2017

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

4. Modifications futures de méthodes comptables

Un certain nombre de nouvelles normes et modifications aux normes existantes publiées par l'IASB qui sont obligatoires, mais qui ne sont pas encore en vigueur pour l'exercice se terminant le 26 août 2018, n'ont pas été appliquées aux fins de la préparation de ces états financiers consolidés. Plusieurs de ces normes ne s'appliquent pas à la Société ou n'ont aucune incidence sur ses états financiers consolidés, à l'exception de celles-ci :

Norme / Interprétation	Applicable à l'exercice ouvert le :
IFRS 9, <i>Instruments financiers</i> (« IFRS 9 »)	1 ^{er} septembre 2018
IFRS 15, <i>Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients</i> (« IFRS 15 »)	1 ^{er} septembre 2018
IFRS 16, <i>Contrat de location</i> (« IFRS 16 »)	1 ^{er} septembre 2019

- Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié la version complète de l'IFRS 9. La date d'entrée en vigueur obligatoire de l'IFRS 9 vise les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et l'IFRS 9 doit être appliquée rétrospectivement, sous réserve de certaines exemptions. L'IFRS 9 met en place de nouvelles exigences relatives au classement et à l'évaluation des actifs financiers. La norme instaure des changements additionnels relativement aux passifs financiers. Elle modifie également le modèle de dépréciation en introduisant un nouveau modèle fondé sur les « pertes sur créances attendues » pour le calcul de la dépréciation. La Société adoptera l'IFRS 9 dans ses états financiers de l'exercice ouvert le 1^{er} septembre 2018. L'adoption de cette norme n'aura pas d'incidence significative sur les états financiers de la Société.
- Le 28 mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, qui s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Son application anticipée est permise. L'IFRS 15 remplacera l'IAS 11, *Contrats de construction*, l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, l'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*, l'IFRIC 15, *Contrats de construction de biens immobiliers*, l'IFRIC 18, *Transferts d'actifs provenant de clients*, et la SIC-31, *Produits des activités ordinaires – opérations de troc impliquant des services de publicité*. La norme contient un modèle unique qui s'applique aux contrats avec les clients et deux approches de comptabilisation des revenus : à un moment donné ou dans le temps. Le modèle dispose d'une analyse des transactions en cinq étapes sur une base contractuelle pour déterminer si, quand et combien les produits sont constatés. Des nouvelles estimations et les seuils de jugement ont été introduits, ce qui peut affecter la quantité et/ou le calendrier de revenus constatés. La Société a déterminé que la nouvelle norme changera la présentation des redevances encaissées par la Société pour le Fonds national de publicité. Ces redevances sont présentement présentées sur une base nette dans les états consolidés du résultat global. Selon la nouvelle norme, les redevances encaissées pour le compte du Fonds national de publicité seront présentées séparément des distributions au Fonds national de publicité, ce qui aura pour effet d'augmenter les produits de la Société ainsi que les charges de vente et d'administration du même montant. La Société est à finaliser l'évaluation de l'adoption de cette nouvelle norme et ne prévoit pas que son incidence sur les états financiers consolidés se traduira par un changement important dans la comptabilisation actuelle du résultat net et du résultat global.

GROUPE SPORTSCENE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 26 août 2018 et le 27 août 2017

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

4. Modifications futures de méthodes comptables (suite)

- En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, laquelle remplace l'IAS 17, *Contrats de location*, ainsi que plusieurs interprétations sur les contrats de location. L'IFRS 16 prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, et l'application anticipée est permise pour les sociétés qui appliquent également l'IFRS 15. L'IFRS 16 instaure un modèle unique de comptabilisation par le preneur et oblige ce dernier à comptabiliser les actifs et les passifs liés à tous les contrats de location d'une durée de plus de 12 mois, à moins que la valeur de l'actif sous-jacent soit faible. Le preneur est tenu de comptabiliser un actif lié au droit d'utilisation de l'actif sous-jacent et un passif lié au contrat de location qui représente son obligation d'effectuer des paiements locatifs. En ce qui a trait aux exigences de comptabilisation pour le bailleur, l'IFRS 16 reprend en substance celles qui sont énoncées dans l'IAS 17, tout en exigeant la présentation d'informations plus exhaustives. D'autres aspects du modèle de comptabilisation des contrats de location ont été touchés, y compris la définition d'un contrat de location. Étant donné que la Société a des obligations contractuelles importantes comptabilisées comme des contrats de location simple en vertu de l'IAS 17, la Société conclue préliminairement qu'il y aura une hausse importante des actifs et des passifs au moment de l'adoption de l'IFRS 16 ainsi que des changements importants à la présentation des charges liées aux contrats de location simple, de la dotation aux amortissements et des charges financières. La Société procède présentement à l'analyse de l'incidence de l'adoption de l'IFRS 16.

5. Jugements comptables critiques et principales sources d'incertitudes relatives aux estimations

L'application des méthodes comptables décrites à la note 3 exige que la direction formule des estimations et des hypothèses concernant les valeurs comptables des actifs et des passifs. Les estimations et les hypothèses sont constamment remises en question et se fondent sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont régulièrement révisées. Les révisions d'estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée.

GROUPE SPORTSCENE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 26 août 2018 et le 27 août 2017

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

5. Jugements comptables critiques et principales sources d'incertitudes relatives aux estimations (suite)

5.1 Jugements critiques posés dans le cadre de l'application des méthodes comptables

L'application des méthodes comptables peut faire appel au jugement de la direction, qui se base sur son expérience passée et sur d'autres facteurs. Les jugements les plus critiques dans l'application des méthodes comptables sont les suivants :

a) Consolidation

La direction se base sur son jugement pour déterminer si elle détient le contrôle des entités pour lesquelles elle détient une participation. Afin de déterminer si elle détient le contrôle, la direction prend en considération les facteurs suivants; la raison d'être et la conception de l'entité, la nature des activités, la façon dont sont prises les décisions, les droits qui lui confèrent ou non la capacité actuelle de diriger les activités pertinentes, la question de savoir si elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et le fait qu'elle a ou non la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influencer sur le montant des rendements qu'elle obtient. Si la direction détermine qu'elle a le contrôle sur les entités, ces dernières sont considérées comme étant une filiale et sont consolidées dans les états financiers consolidés de la Société.

b) Dépréciation d'actifs

À chaque date de clôture, la direction évalue si les immobilisations corporelles et les actifs incorporels à durée d'utilité déterminée présentent des indicateurs de dépréciation ou de reprise de perte de valeur. Pour les fins de son analyse, la direction se base sur son jugement en tenant compte des facteurs tels que l'environnement économique et le marché dans lequel évolue la Société, les prévisions budgétaires ainsi que l'obsolescence physique. Au 26 août 2018, la direction a établi qu'il existait des indicateurs de dépréciation pour certaines de ces UGT et a effectué un test de dépréciation lequel a mené à la constatation d'une perte de valeur de 245 000 \$ (note 9) (aucune en 2017).

5.2 Principales sources d'incertitudes relatives aux estimations

a) Regroupements d'entreprises

Lors d'un regroupement d'entreprises, la Société doit émettre des hypothèses et faire des estimations afin de déterminer la répartition du prix d'achat de l'entreprise acquise. Pour ce faire, la Société doit déterminer la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables pris en charge à la date d'acquisition.

GROUPE SPORTSCENE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 26 août 2018 et le 27 août 2017

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

5. Jugements comptables critiques et principales sources d'incertitudes relatives aux estimations (suite)

5.2 Principales sources d'incertitudes relatives aux estimations (suite)

b) Dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée

Le goodwill et les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation annuel. Le goodwill est testé au niveau du groupe d'UGT « Restauration – La Cage ». Les principales hypothèses utilisées pour estimer la valeur d'utilité du groupe d'UGT « Restauration – La Cage » aux fins de ce test de dépréciation sont présentées à la note 19.

c) Dépréciation des actifs non courants

Les valeurs comptables des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée, les investissements dans des coentreprises et entreprises associées et les effets à recevoir et avances sont examinés à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe une quelconque indication qu'un actif a subi une perte de valeur. S'il existe une telle indication, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

Lorsqu'elle procède à l'évaluation des flux de trésorerie futurs prévus, la Société pose des hypothèses relatives aux résultats opérationnels futurs. Bien que la Société détermine les hypothèses en fonction de l'information du marché disponible au moment de l'évaluation, les résultats réels peuvent différer.

6. Regroupements et cessions d'entreprises

a) Regroupements d'entreprises

Exercice 2018

Le 28 août 2017, la Société a acquis une participation supplémentaire de 40 % de 2728834 Canada inc., laquelle exploite un restaurant La Cage à Longueuil (secteur « Restauration »). Auparavant détenue à 40 %, la Société a obtenu le contrôle de cette coentreprise, soit 80 % des droits de vote.

Le montant de la contrepartie en espèces versée pour ce regroupement d'entreprises est de 382 000 \$.

Le montant de la participation ne donnant pas le contrôle à la date d'acquisition a été évalué à la juste valeur de la part proportionnelle de la participation ne donnant pas le contrôle dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise, laquelle s'élève à 67 000 \$.

La réévaluation à la juste valeur de la participation détenue antérieurement a donné lieu à un gain de 154 000 \$.

GROUPE SPORTSCENE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 26 août 2018 et le 27 août 2017

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

6. Regroupements et cessions d'entreprises (suite)

a) Regroupements d'entreprises (suite)

Exercice 2018 (suite)

Ce regroupement d'entreprises a donné lieu à un goodwill étant donné que la contrepartie versée tenait compte des synergies qui permettront d'accroître la rentabilité. Ces avantages ne sont pas comptabilisés séparément du goodwill, car ils ne remplissent pas les critères de comptabilisation des actifs incorporels.

Le 1^{er} janvier 2018, la Société a acquis la totalité des actifs d'un franchisé, lequel exploite un restaurant La Cage à Laval (secteur « Restauration ») en contrepartie de 285 000 \$ en espèces.

Pour l'exercice terminé le 26 août 2018, les entreprises acquises ont contribué à hauteur de 3 393 000 \$ aux produits et ont généré une perte nette de 108 000 \$; si les acquisitions d'entreprises avaient toutes eu lieu le 28 août 2017, les entreprises acquises auraient contribué à hauteur de 4 875 000 \$ aux produits et généré un bénéfice net de 80 000 \$.

Exercice 2017

Le 29 août 2016, la Société a acquis une participation supplémentaire de 27,5 % de 2621-4288 Québec inc., laquelle exploite un restaurant La Cage à Sherbrooke (secteur « Restauration »). Auparavant détenue à 36,25 %, la Société a obtenu le contrôle de cette coentreprise, soit 63,75 % des droits de vote. Le 28 novembre 2016, la Société a acquis la participation résiduelle de 36,25 % de cette même filiale devenant ainsi l'unique actionnaire.

Le 29 août 2016, la Société a également acquis une participation supplémentaire de 50 % de Gestion Orijodan inc., laquelle exploite un restaurant La Cage à Ste-Thérèse (secteur « Restauration »). Suivant cette transaction, la Société devient l'unique actionnaire.

Le 30 janvier 2017, la société a acquis une participation supplémentaire de 50 % de 3206921 Canada Inc., laquelle exploite un restaurant La Cage à Pointe-Claire (secteur « Restauration »). Suivant cette transaction, la Société est devenue l'unique actionnaire.

Le montant total de la contrepartie en espèces versée pour ces regroupements d'entreprises était de 255 000 \$. La Société avait déjà fait, en 2015, un dépôt relativement à un des regroupements d'entreprises, au montant de 150 000 \$. La réévaluation à la juste valeur des participations détenues antérieurement a donné lieu à un gain de 92 000 \$.

Le montant de la participation ne donnant pas le contrôle à la date d'acquisition a été évalué à la juste valeur de la part proportionnelle de la participation ne donnant pas le contrôle dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise, laquelle s'élève à 59 000 \$.

GROUPE SPORTSCENE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 26 août 2018 et le 27 août 2017

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

6. Regroupements et cessions d'entreprises (suite)

a) Regroupements d'entreprises (suite)

Exercice 2017 (suite)

Ces regroupements d'entreprises ont donné lieu à un goodwill étant donné que la contrepartie versée tenait compte des synergies qui permettront d'accroître la rentabilité. Ces avantages ne sont pas comptabilisés séparément du goodwill, car ils ne remplissent pas les critères de comptabilisation des actifs incorporels.

Pour l'exercice terminé le 27 août 2017, les entreprises acquises ont contribué à hauteur de 4 753 000 \$ aux produits et ont généré une perte nette de 289 000 \$. Si les acquisitions d'entreprises avaient toutes eu lieu le 29 août 2016, les entreprises acquises auraient contribué à hauteur de 5 541 000 \$ aux produits, et généré une perte nette de 337 000 \$.

La juste valeur de l'actif net acquis, à la date d'acquisition, pour les regroupements d'entreprises décrits précédemment se répartit comme suit :

	2018	2017
	\$	\$
Éléments d'actif acquis :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	165	110
Débiteurs	95	181
Autres éléments d'actif courant	37	125
Immobilisations corporelles	439	2 194
Actifs incorporels	220	145
Actifs d'impôts futurs	46	461
Goodwill (non déductible fiscalement)	271	261
	1 273	3 477
Éléments de passif pris en charge :		
Éléments de passif courant	147	900
Dette à long terme	10	1 399
Effets à payer à la Société	-	1 197
Passif d'impôts futurs	-	51
	157	3 547
Actif net acquis à la juste valeur	1 116	(70)
Contrepartie en espèces	667	105
Dépôt versé antérieurement	-	150
Participations déjà détenues dans les coentreprises (note 18)	228	(476)
Gain sur regroupements d'entreprises réalisés par étapes	154	92
Juste valeur des participations ne donnant pas le contrôle	67	59
	1 116	(70)

GROUPE SPORTSCENE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 26 août 2018 et le 27 août 2017

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

6. Regroupements et cessions d'entreprises (suite)

b) Cession d'entreprises

En 2017, la Société a disposé de la totalité des actifs de La Cage de Thetford Mines (secteur « Restauration ») pour une contrepartie à recevoir de 50 000 \$.

c) Rachats de participations ne donnant pas le contrôle

Au cours de l'exercice 2018, la Société a procédé au rachat de participations ne donnant pas le contrôle de La Cage de Longueuil et de La Cage de Beauport, en contrepartie de 205 000 \$ en espèces. En 2017, la Société avait procédé au rachat de participation ne donnant pas le contrôle de La Cage de Lévis en contrepartie de 88 000 \$ en espèces.

7. Produits

	2018	2017
	\$	\$
Franchises	2 366	2 488
Restauration	89 009	78 590
Produits vendus en épicerie	7 287	8 384
Location	1 507	1 728
Construction	2 163	1 919
Autres	1 658	1 976
	103 990	95 085

8. Charges par nature

La répartition par nature de certaines charges des états consolidés du résultat global est comme suit :

	2018	2017
	\$	\$
Charges au titre du personnel		
Salaires et autres avantages à court terme	37 294	32 909
Régimes de retraite à cotisations définies	149	166
Rémunération à base d'actions	93	65
Indemnités de fin de contrat de travail	70	122
Aide gouvernementale	(2 039)	(1 708)
	35 567	31 554
Autres charges de vente et d'administration	25 997	25 023
Charges de vente et d'administration, excluant les amortissements	61 564	56 577
Amortissements		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 16)	4 840	4 771
Amortissement des actifs incorporels (note 17)	219	71
	5 059	4 842

GROUPE SPORTSCENE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 26 août 2018 et le 27 août 2017

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

8. Charges par nature (suite)

Les autres charges de vente et d'administration incluent notamment, mais de façon non limitative, les frais d'occupation des locaux, les frais de marketing et les frais d'exploitation des divers secteurs d'opération.

De plus, la Société reçoit des crédits d'impôt relatifs à la déclaration des pourboires et des crédits pour apprentissage en milieu de travail à titre d'aide gouvernementale. Le montant de cette aide gouvernementale est porté en réduction des salaires et autres avantages à court terme.

9. Autres pertes (gains)

	2018	2017
	\$	\$
Dépréciation d'immobilisations corporelles (note 5.1b))	245	-
Dépréciation d'effets à recevoir (note 15)	240	90
Charge sur provision pour résiliation de baux ⁽¹⁾	-	288
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	(179)	(412)
Perte sur cession d'actifs incorporels	146	69
Gain sur regroupements d'entreprises (note 6)	(154)	(92)
Gain sur liquidation d'une coentreprise (note 18)	-	(84)
Autres pertes	149	20
	447	(121)

(1) Une provision pour résiliation de baux au montant de 388 000 \$ a été comptabilisée au 27 août 2017, en raison de la fermeture de deux restaurants corporatifs et du déménagement d'un restaurant avant l'échéance du bail. Au cours de l'exercice terminé le 27 août 2017, la Société avait payé une somme de 45 000 \$ et avait renversé une provision de 100 000 \$. Au cours de l'exercice terminé le 26 août 2018, la Société a payé une somme de 388 000 \$.

10. Frais financiers

	2018	2017
	\$	\$
Intérêts sur dette à long terme	745	663
Autres frais financiers	172	133
(Gain) perte de change	(3)	4
	914	800

GROUPE SPORTSCENE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 26 août 2018 et le 27 août 2017

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

11. Impôts sur le résultat

La charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat se compose des éléments suivants :

	2018	2017
	\$	\$
Exigibles	814	538
Différés :		
Création et renversement de différences temporelles	107	210
Ajustement relatif aux exercices précédents	20	18
	127	228
	941	766

Le tableau qui suit présente un rapprochement des impôts sur le résultat aux taux prévus par la loi et des impôts sur le résultat inscrits :

	2018	2017
	\$	\$
Résultat avant la charge d'impôt sur le résultat	4 000	2 224
Revenu net des coentreprises et entreprises associées	(704)	(161)
	3 296	2 063
Taux d'imposition statutaires prévus par la loi	26,7 %	26,8 %
Impôts sur le résultat aux taux prévus par la loi	880	553
Écarts permanents	21	21
Actif d'impôt différé non reconnu	-	125
Ajustement relatif aux exercices précédents	20	18
Autres	20	49
Total des impôts sur le résultat	941	766

Actifs et passifs d'impôt différé

	2018	2017
	\$	\$
Actifs d'impôt différé	2 820	2 923
Passifs d'impôt différé	(262)	(284)
Actif net d'impôt différé	2 558	2 639

GROUPE SPORTSCENE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 26 août 2018 et le 27 août 2017

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

11. Impôts sur le résultat (suite)

Les principales composantes et les variations des actifs et des passifs d'impôt différé comptabilisés sont les suivantes :

	Solde au 27 août 2017	En résultat net	Regroupements d'entreprises (note 6)	Solde au 26 août 2018
	\$	\$	\$	\$
Pertes autres qu'en capital reportées	2 161	(322)	2	1 841
Produits et crédits différés et provisions	986	532	(1)	1 517
Immobilisations corporelles	61	(95)	63	29
Actifs incorporels et autres éléments d'actifs	(230)	(104)	-	(334)
Autres débiteurs	(339)	(138)	(18)	(495)
Actif net d'impôt différé	2 639	(127)	46	2 558

L'actif net d'impôt différé de la Société est de 2 558 000 \$, lequel inclut un montant de 1 841 000 \$ pour des pertes fiscales reportables. Compte tenu de la croissance des revenus suite au repositionnement de la bannière La Cage et des prévisions budgétaires, la direction juge qu'il est probable que cet actif d'impôt différé pourra être recouvré.

Pertes fiscales à reporter

La Société dispose de reports de pertes autres qu'en capital, pour lesquels elle a comptabilisé des actifs d'impôt différé dont elle peut se servir pour réduire le revenu imposable des exercices à venir ainsi que les impôts sur le résultat, au plus tard au cours des années d'imposition suivantes :

Années d'imposition	Pertes fiscales	
	Fédéral	Provincial
	\$	\$
2028	17 313	31 103
2029	56 786	58 109
2030	-	-
2031	69 441	71 162
2032	390 886	399 159
2033	390 511	410 393
2034	395 567	295 086
2035	1 618 189	1 482 915
2036	1 604 532	1 569 955
2037	945 766	764 833
2038	1 417 291	1 530 262

GROUPE SPORTSCENE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 26 août 2018 et le 27 août 2017

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

12. Résultat par action

Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat net attribuable aux porteurs d'actions de catégorie A par le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation au cours de la période.

Le résultat par action dilué est calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation redressé pour tenir compte de l'effet potentiel dilutif des options d'achat d'actions.

Le tableau suivant présente le calcul du résultat par action de base et dilué :

	2018	2017
Résultat net attribuable aux porteurs d'actions de catégorie A (en milliers de dollars canadiens)	3 068	1 519
Nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation (en milliers)	4 233	4 165
Effet dilutif des options d'achat d'actions (en milliers)	25	-
Nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A dilutives en circulation (en milliers)	4 258	4 165
Résultat par action (en dollars canadiens)		
De base	0,72	0,36
Dilué	0,72	0,36

Pour l'exercice terminé le 26 août 2018, 25 000 options d'achat d'actions avaient un effet dilutif.

GROUPE SPORTSCENE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 26 août 2018 et le 27 août 2017

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

13. Débiteurs

	26 août 2018	27 août 2017
	\$	\$
Comptes à recevoir	888	402
Crédits d'impôt à recevoir	1 986	1 514
Rabais-volume à recevoir	490	455
Sommes à recevoir de coentreprises	1 098	1 568
Comptes à recevoir - produits vendus en épicerie	495	377
Autres débiteurs	1 675	1 285
	6 632	5 601

Au 26 août 2018, les débiteurs comprenaient des sommes dues par des clients et des coentreprises pour des travaux de construction totalisant 1 063 000 \$ (1 371 000 \$ au 27 août 2017).

14. Stocks

	26 août 2018	27 août 2017
	\$	\$
Nourriture, boissons et fournitures diverses	1 894	1 807
Fournitures de construction	303	515
	2 197	2 322

Le montant passé en charges correspond au poste « coût des produits vendus » aux états consolidés du résultat global.

GROUPE SPORTSCENE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 26 août 2018 et le 27 août 2017

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

15. Effets à recevoir et autres actifs

	26 août 2018	27 août 2017
	\$	\$
Effets à recevoir et avances à des coentreprises portant intérêt à des taux fixes variant de 0 % à 8 %, sans modalités de remboursement, déduction faite d'une provision de 92 000 \$ (90 000 \$ au 27 août 2017)	681	761
Effets à recevoir sans intérêts, sans modalités de remboursement	175	66
Solde de prix de vente, sans intérêt ⁽¹⁾	-	333
Crédits d'impôt à recevoir	1 127	977
Avances au Fonds national de publicité ⁽²⁾	-	364
Frais reportés relatifs à un bail	177	-
	2 160	2 501
Moins : la tranche courante	8	551
	2 152	1 950

(1) Le solde de prix de vente avait initialement été comptabilisé à la juste valeur en fonction d'un taux d'actualisation de 20 %. Une provision pour dévaluation de 240 000 \$ a été constatée au cours de l'exercice 2018 relativement au solde de prix de vente.

(2) Au 26 août 2018, l'actif net du Fonds national de publicité présente un surplus cumulé de 573 000 \$, lequel est présenté sous le poste « Crédoeurs et charges à payer ».

GROUPE SPORTSCENE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 26 août 2018 et le 27 août 2017

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

16. Immobilisations corporelles

	Terrain	Bâtiments	Améliorations locatives	Mobilier et équipement	Matériel roulant	Projets en cours	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût							
Solde au 28 août 2016	4 461	16 969	25 097	19 578	888	905	67 898
Acquisitions	-	213	2 573	2 594	200	1 084	6 664
Cessions et fermetures	(695)	(1 607)	(1 686)	(2 467)	(416)	-	(6 871)
Acquisitions au moyen de regroupements d'entreprises (note 6)	787	964	179	264	-	-	2 194
Solde au 27 août 2017	4 553	16 539	26 163	19 969	672	1 989	69 885
Acquisitions	-	203	5 075	4 090	-	(1 212)	8 156
Cessions et fermetures	(29)	(82)	(2 872)	(1 763)	-	-	(4 746)
Acquisitions au moyen de regroupements d'entreprises (note 6)	-	-	264	175	-	-	439
Solde au 26 août 2018	4 524	16 660	28 630	22 471	672	777	73 734
Amortissement et pertes de valeur cumulées							
Solde au 28 août 2016	-	5 417	15 443	10 844	601	-	32 305
Amortissement (note 8)	-	655	2 361	1 676	79	-	4 771
Cessions et fermetures	-	(914)	(1 581)	(2 184)	(400)	-	(5 079)
Dépréciation (note 9)	-	-	-	-	-	-	-
Solde au 27 août 2017	-	5 158	16 223	10 336	280	-	31 997
Amortissement (note 8)	-	581	2 267	1 920	72	-	4 840
Cessions	-	(40)	(2 833)	(1 462)	-	-	(4 335)
Dépréciation (note 9)	-	-	245	-	-	-	245
Solde au 26 août 2018	-	5 699	15 902	10 794	352	-	32 747
Valeur nette comptable							
Au 27 août 2017	4 553	11 381	9 940	9 633	392	1 989	37 888
Au 26 août 2018	4 524	10 961	12 728	11 677	320	777	40 987

GROUPE SPORTSCENE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 26 août 2018 et le 27 août 2017

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

16. Immobilisations corporelles (suite)

Au cours de l'exercice, la Société a soumis à des tests de dépréciation certaines immobilisations corporelles pour lesquelles elle avait des raisons de croire que la valeur comptable pouvait ne pas être recouvrable et elle a comptabilisé une perte de valeur de 245 000 \$ (néant en 2017). La dépréciation liée aux immobilisations corporelles comptabilisée en 2018 s'explique par une baisse de rentabilité de certains restaurants pris individuellement, les UGT. Lorsqu'elle calcule la valeur d'utilité d'un restaurant, la Société actualise les flux de trésorerie projetés selon la durée d'utilité résiduelle du principal actif de l'UGT. Les ventes prévisionnelles reposent sur les résultats d'exploitation réels, les taux de croissance attendus du secteur et l'expérience de la direction. Les valeurs recouvrables des UGT soumises aux tests de dépréciation étaient fonction de la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité, laquelle était déterminée à l'aide du taux d'actualisation avant impôt de 11 % (11 % en 2017). Au 26 août 2018, la valeur recouvrable des UGT dépréciées était de 1 684 000 \$, laquelle correspondait à la valeur d'utilité.

La valeur nette comptable des actifs acquis en vertu de contrats de location-financement par catégorie est comme suit :

	26 août 2018	27 août 2017
	\$	\$
Améliorations locatives	-	369
Mobilier et équipement	-	204
	-	573

Les immobilisations corporelles incluent également des bâtiments donnés en location dans le cadre de contrats de location simple dont la valeur nette comptable s'élève à 4 185 000 \$ en 2018 (2 908 000 \$ en 2017). Ces ententes de location prévoient des paiements fondés sur les pourcentages de ventes annuelles et des loyers de base fixes. Les revenus comptabilisés au titre de ces contrats de location simple provenant des immeubles locatifs se sont élevés à 187 000 \$ en 2018 (363 000 \$ en 2017).

GROUPE SPORTSCENE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 26 août 2018 et le 27 août 2017

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

17. Actifs incorporels

	Techno- logies	Bail emphy- téotique	Marques de commerce	Licences de loterie vidéo	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût						
Solde au 28 août 2016	66	246	32	365	252	961
Acquisitions	150	-	-	-	109	259
Cessions	(45)	-	-	(215)	(4)	(264)
Acquisitions au moyen de regroupements d'entreprises (note 6)	-	-	-	20	125	145
Solde au 27 août 2017	171	246	32	170	482	1 101
Acquisitions	535	-	93	-	4	632
Cessions	-	-	-	(135)	(30)	(165)
Acquisitions au moyen de regroupements d'entreprises (note 6)	-	-	-	100	120	220
Solde au 26 août 2018	706	246	125	135	576	1 788
Amortissement cumulé						
Solde au 28 août 2016	3	109	19	-	191	322
Amortissement (note 8)	7	13	2	-	49	71
Cessions	-	-	-	-	(4)	(4)
Solde au 27 août 2017	10	122	21	-	236	389
Amortissement (note 8)	15	13	2	-	189	219
Cessions	-	-	-	-	(19)	(19)
Solde au 26 août 2018	25	135	23	-	406	589
Valeur nette comptable						
Au 27 août 2017	161	124	11	170	246	712
Au 26 août 2018	681	111	102	135	170	1 199

GROUPE SPORTSCENE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 26 août 2018 et le 27 août 2017

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

18. Investissements dans des coentreprises et entreprises associées

Les états financiers consolidés de la Société comprennent la quote-part des éléments d'actif, de passif, des revenus et des charges et des flux de trésorerie des coentreprises et d'entreprises associées. La quote-part revenant à la Société se résume comme suit :

	2018	2017
	\$	\$
Actifs		
Courants	2 189	2 259
Non courants	3 880	4 392
	6 069	6 651
Passifs et capitaux propres		
Passifs courants ⁽¹⁾	991	2 022
Passifs non courants ⁽¹⁾	916	743
Capitaux propres	4 162	3 886
	6 069	6 651
	2018	2017
	\$	\$
Produits	13 925	13 596
Coût des produits vendus, charges de vente et d'administration (excluant les amortissements)	12 532	12 711
Résultat avant frais financiers, amortissements et impôts sur le résultat	1 393	885
Amortissements et frais financiers	524	685
Résultats avant la charge d'impôts	869	200
Charge d'impôts sur le résultat	165	39
Revenu net	704	161

(1) Au 26 août 2018, les actifs courants incluent 1 886 000 \$ de trésorerie et équivalents de trésorerie (1 625 000 \$ au 27 août 2017) et les passifs courants et non courants incluent une dette à long terme (incluant la tranche courante) de 1 182 000 \$ (923 000 \$ au 27 août 2017).

GROUPE SPORTSCENE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 26 août 2018 et le 27 août 2017

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

18. Investissements dans des coentreprises et entreprises associées (suite)

	2018	2017
	\$	\$
Investissements dans l'actif net des coentreprises et entreprises associées au début de l'exercice	3 886	3 359
Quote-part des résultats nets	704	161
Moins : dividendes	(325)	(284)
	4 265	3 236
Mises de fonds	125	90
Gain sur liquidation d'une coentreprise (note 9)	-	84
Conversion d'investissements dans des coentreprises lors de regroupements d'entreprises réalisés par étapes (note 6)	(228)	476
Investissements dans l'actif net des coentreprises et entreprises associées à la fin de l'exercice	4 162	3 886
Présentés dans les :		
Investissements dans des coentreprises et entreprises associées	4 302	4 023
Créditeurs et charges à payer	(140)	(137)
	4 162	3 886

19. Goodwill

Le tableau suivant présente la variation de la valeur comptable du goodwill :

	26 août 2018	27 août 2017
	Total	Total
	\$	\$
Coût au début de l'exercice	4 105	3 844
Regroupements d'entreprises (note 6)	271	261
Coût à la fin de l'exercice	4 376	4 105
Pertes de valeur cumulées		
Au début de l'exercice	395	395
Pertes de valeur de l'exercice	-	-
Pertes cumulées à la fin de l'exercice	395	395
Valeur nette à la fin de l'exercice	3 981	3 710

GROUPE SPORTSCENE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 26 août 2018 et le 27 août 2017

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

19. Goodwill (suite)

Test de dépréciation du goodwill

Le goodwill acquis par suite de regroupements d'entreprises a été affecté à l'UGT « Restauration - La Cage », en fonction des avantages futurs attendus. La valeur comptable du goodwill au 26 août 2018 affecté à cette UGT est de 3 981 000 \$ (3 710 000 \$ au 27 août 2017).

Pour déterminer si le goodwill a subi une perte de valeur, la valeur comptable des groupes d'UGT (y compris le goodwill) est comparée à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable des groupes d'UGT se fonde sur la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de sortie. La Société a procédé au test de dépréciation annuel du goodwill en date du 26 août 2018 et du 27 août 2017.

La valeur recouvrable estimée de l'UGT « Restauration – La Cage » a été déterminée en fonction de la juste valeur diminuée des coûts de sortie et celle-ci était supérieure à sa valeur comptable. Par conséquent, aucune perte de valeur n'a été identifiée. La juste valeur diminuée des coûts de sortie a été déterminée en fonction d'un multiple du bénéfice du marché qui a été appliqué au bénéfice normalisé de l'UGT « Restauration – La Cage ». Le multiple du bénéfice du marché a été établi à 11,3 fois (11,3 fois au 27 août 2017) d'après des sources externes de sociétés comparables exerçant leurs activités dans des secteurs semblables. Le bénéfice normalisé a été déterminé selon l'évaluation faite par la direction des tendances du marché compte tenu de données historiques provenant de sources internes et externes. La direction est d'avis qu'aucun changement raisonnablement possible des hypothèses clés sur lesquelles la détermination de la valeur recouvrable d'UGT se fonde n'aurait d'incidence sur le résultat du test de dépréciation.

20. Dette bancaire et dette à long terme

a) Dette bancaire

La société dispose d'une marge de crédit autorisé totalisant 2 050 000 \$ (2 000 000 \$ en 2017) portant intérêt au taux de base majoré de 0,75 %. Au 26 août 2018, le montant disponible de la marge de crédit était de 1 675 000 \$, puisque 325 000 \$ étaient réservés pour des lettres de garanties émises (note 25 b)). La marge de crédit n'était pas utilisée au 26 août 2018 et au 27 août 2017.

GROUPE SPORTSCENE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 26 août 2018 et le 27 août 2017

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

20. Dette bancaire et dette à long terme (suite)

b) Dette à long terme

	26 août 2018	27 août 2017
	\$	\$
Emprunt hypothécaire portant intérêt au taux de base moins 1,50 %, remboursable par versements mensuels, échéant en juin 2036	1 026	1 082
Emprunts hypothécaires portant intérêt à divers taux fixes variant de 3,29 % à 4,77 %, remboursables par versements mensuels, échéant entre juin 2033 et septembre 2036	7 550	7 973
Emprunts bancaires portant intérêt au taux de base plus 1,00 %, remboursables par versements mensuels, échéant en avril 2020	9 196	6 649
Solde de prix d'achat, sans intérêts, remboursable par versements annuels, échéant en juin 2020	54	81
Montant dû à des détenteurs de participation ne donnant pas le contrôle, sans intérêts ni modalités de remboursement	172	172
Obligations découlant de contrats de location-financement échues au cours de l'exercice	-	138
Frais de financement différés	(2)	(4)
Moins : la tranche courante	(1 752)	(1 615)
	16 244	14 476

GROUPE SPORTSCENE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 26 août 2018 et le 27 août 2017

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

20. Dette bancaire et dette à long terme (suite)

b) Dette à long terme (suite)

Au 26 août 2018, les remboursements de capital des emprunts hypothécaires et bancaires, tels que prévus aux conventions de financement, ainsi que les paiements minimums exigibles en vertu des contrats de location-financement s'échelonnent comme suit :

	Total
	\$
2019	1 752
2020	9 214
2021	427
2022	443
2023	460
2024 et suivantes	5 702
	17 998

La quasi-totalité des éléments d'actif de la Société et de ses filiales, y compris les immobilisations, ont été cédés en garantie de la marge de crédit, des emprunts hypothécaires et bancaires ainsi qu'une hypothèque mobilière flottante au montant de 20 000 000 \$, portant sur l'universalité des biens corporels et incorporels de la Société.

Selon les conditions des conventions rattachées à la dette à long terme, la Société est soumise à certaines clauses restrictives en ce qui concerne le maintien de certaines conditions et le maintien de ratios financiers minimums, lesquels étaient respectés au 26 août 2018 (note 23).

GROUPE SPORTSCENE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 26 août 2018 et le 27 août 2017

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

21. Capitaux propres

a) Autorisé et émis

Autorisé, en nombre illimité :

Actions de catégorie A, participantes, donnant droit à dix (10) votes chacune, convertibles au gré du porteur en actions subalternes de catégorie B;

Actions subalternes de catégorie B, participantes, donnant droit à un (1) vote chacune et à un dividende par action égal au dividende déclaré sur les actions de catégorie A;

Actions privilégiées sans droit de vote, à dividende préférentiel cumulatif de 8 %, rachetables au gré de la Société ou du détenteur au prix de 2,25 \$ par action.

Émis et payé :

	26 août 2018	27 août 2017
	\$	\$
4 265 893 actions de catégorie A (4 164 893 en 2017)	4 441	3 551

Au cours de l'exercice 2018, la Société a émis 101 000 nouvelles actions de catégorie A en vertu du régime d'options d'achat d'actions en contrepartie de 765 000 \$ en espèces.

b) Régime d'options d'achat d'actions

Au cours de l'exercice 2018, la Société a modifié son régime d'options d'achat d'actions pour augmenter le total d'options disponibles pour octroi de 111 100. Par conséquent, au 26 août 2018, en vertu du régime d'options d'achat d'actions, 974 145 actions de catégorie A avec droit de vote ont été réservées à l'intention de dirigeants, d'administrateurs et de consultants dont 36 589 options n'avaient toujours pas été octroyées au 26 août 2018 (98 489 options au 27 août 2017). Selon le régime, le prix de souscription de chaque option ne peut être inférieur au cours de clôture des actions le jour ouvrable précédant immédiatement le jour où l'option a été octroyée, moins toute décote permise en vertu des règles de la Bourse de croissance TSX. Les options peuvent être levées durant une période ne pouvant excéder dix (10) années à compter de la date d'octroi de l'option. Cependant, par le passé, la Société a octroyé ces options pour des périodes ne dépassant pas sept ans.

GROUPE SPORTSCENE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 26 août 2018 et le 27 août 2017

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

21. Capitaux propres (suite)

b) Régime d'options d'achat d'actions (suite)

Le nombre d'options d'achat d'actions en circulation a fluctué comme suit :

		2018		2017
	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré
		\$		\$
Au début de l'exercice	318 000	6,27	151 000	8,14
Octroyées	175 000	7,97	207 000	5,50
Exercées	(101 000)	7,58	-	-
Annulées	(2 000)	7,88	(40 000)	9,34
À la fin de l'exercice	390 000	6,69	318 000	6,27

Le tableau suivant résume l'information relative aux options sur actions en circulation :

Au 26 août 2018

		Options en circulation		Options pouvant être exercées	
Prix de levée	Nombre d'options	Durée de vie contractuelle moyenne pondérée à courir (années)	Prix de levée moyen pondéré	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré
5,50 \$	204 000	5,4	5,50 \$	-	-
7,50 \$	10 000	6,6	7,50 \$	-	-
8,00 \$	165 000	9,8	8,00 \$	-	-
8,25 \$	11 000	0,2	8,25 \$	11 000	8,25 \$
	390 000	7,2		11 000	8,25 \$

GROUPE SPORTSCENE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 26 août 2018 et le 27 août 2017

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

21. Capitaux propres (suite)

b) Régime d'options d'achat d'actions (suite)

Au 27 août 2017

Options en circulation			Options pouvant être exercées		
Prix de levée	Nombre d'options	Durée de vie contractuelle moyenne pondérée à court (années)	Prix de levée moyen pondéré	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré
5,50 \$	207 000	6,42	5,50 \$	-	-
6,40 \$	19 000	1,08	6,40 \$	14 250	6,40 \$
7,50 \$	34 000	0,67	7,50 \$	34 000	7,50 \$
8,25 \$	58 000	1,25	8,25 \$	43 500	8,25 \$
	318 000	4,54		91 750	7,68 \$

Au cours de l'exercice 2018, la Société a octroyé 175 000 nouvelles options d'achat d'actions de catégorie A (207 000 options octroyées en 2017) en faveur des dirigeants et administrateurs. Pour 10 000 d'entre elles, les options sont acquises à raison de 100 % après 4 ans et deviendront caduques si elles ne sont pas exercées au plus tard sept ans à compter de la date de l'octroi. Pour les autres, 25 000 de ces options seront acquises après 5 ans et 140 000 options, après 7 ans et selon l'atteinte de certains niveaux de performance. Elles deviendront caduques si elles ne sont pas exercées au plus tard 10 ans après la date d'octroi.

Le tableau suivant résume les hypothèses utilisées pour calculer, au moyen du modèle Black-Scholes, la moyenne pondérée de la juste valeur à la date de l'octroi des options d'achat d'actions émises :

	2018
Nombre d'options d'achat d'actions	175 000
Juste valeur des options d'achats d'actions octroyées	1,85 \$
Prix des actions à la date d'attribution	7,97 \$
Prix d'exercice des options	7,97 \$
Taux de dividende	1,8 %
Volatilité prévue	40,0 %
Taux d'intérêt sans risque	1,25 %
Durée de vie prévue	4-7 ans

La volatilité prévue a été déterminée en fonction des données historiques.

Au cours de l'exercice 2018, un coût de rémunération de 93 000 \$ (65 000 \$ en 2017) a été comptabilisé aux états consolidés du résultat global.

GROUPE SPORTSCENE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 26 août 2018 et le 27 août 2017

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

21. Capitaux propres (suite)

c) Dividendes

Au cours de l'exercice financier terminé le 26 août 2018, la Société a déclaré un dividende de 0,30 \$ par action de catégorie A, lequel a totalisé 1 280 000 \$ (aucun dividende déclaré pour l'exercice terminé le 27 août 2017).

22. Informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie

a) Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

	2018	2017
	\$	\$
Débiteurs	(986)	225
Stocks	157	(208)
Frais payés d'avance	(204)	(209)
Autres actifs	(327)	(240)
Créditeurs et charges à payer	1 202	(774)
Provisions	(388)	243
Produits et crédits différés	1 588	1 183
	1 042	220

b) Variation dans les dettes à long terme

	2018	2017
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	16 091	14 923
Augmentation de la dette à long terme	3 608	3 375
Remboursement de la dette à long terme	(1 705)	(3 620)
Acquisitions d'entreprises (note 6)	10	1 399
Gain sur radiation de dette	(10)	-
Amortissement des frais de financement différés	2	14
	17 996	16 091

GROUPE SPORTSCENE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 26 août 2018 et le 27 août 2017

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

22. Informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie (suite)

c) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Dans les états consolidés des flux de trésorerie, la trésorerie et équivalents de trésorerie incluent :

	26 août 2018	27 août 2017
	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 823	3 696
Placements temporaires ⁽¹⁾	24	24
	5 847	3 720

(1) Au 26 août 2018 et au 27 août 2017, les placements temporaires sont constitués de placements rachetables en tout temps dont le rendement était de 1,00 %.

d) Opérations sans effet sur la trésorerie

La Société a effectué les transactions d'investissement et de financement suivantes, n'ayant aucun effet sur la trésorerie, qui ne sont pas reflétées dans les états consolidés des flux de trésorerie :

	2018	2017
	\$	\$
Acquisitions d'immobilisations corporelles financées au moyen de :		
Créditeurs et charges à payer	553	595
Acquisition d'entreprise financée au moyen de :		
Effets à recevoir et autres actifs	-	150

23. Informations concernant la gestion du capital

La Société définit son capital par les capitaux propres et la dette à long terme (incluant la tranche courante), diminués de la trésorerie et équivalents de trésorerie. Le capital se calcule ainsi :

	26 août 2018	27 août 2017
	\$	\$
Tranche courante de la dette à long terme	1 752	1 615
Dette à long terme	16 244	14 476
Endettement total	17 996	16 091
Moins :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 847	3 720
Endettement total net	12 149	12 371
Capitaux propres	35 650	33 151
Capital investi	47 799	45 522
Ratio d'endettement total net / capital investi	25,4 %	27,2 %

GROUPE SPORTSCENE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 26 août 2018 et le 27 août 2017

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

23. Informations concernant la gestion du capital (suite)

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont les suivants :

- Conserver une solide situation financière permettant de faire face aux incertitudes économiques et préserver la capacité de la Société à poursuivre son exploitation;
- Préserver la capacité de la Société à poursuivre ses projets de croissance, incluant l'implantation de nouvelles Cages, les acquisitions d'entreprises, l'exploitation de nouveaux centres d'activités complémentaires et la poursuite de ses investissements dans la qualité et la modernité de ses infrastructures; et
- Conserver une structure du capital optimale afin de réduire le coût en capital.

La Société gère la structure de son capital et apporte des ajustements en fonction des changements qui affectent la conjoncture économique. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut racheter des actions, ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, contracter, renégocier ou rembourser des dettes ou céder des actifs afin d'améliorer sa performance financière.

Les objectifs, politiques et procédures de la Société en matière de gestion du capital n'ont pas changé depuis le 27 août 2017.

La Société assure le suivi du capital en fonction de divers ratios et indicateurs financiers, notamment l'endettement total net (ou l'encaisse nette des dettes) et le ratio d'endettement total net sur le capital investi total. La Société doit également respecter annuellement certaines restrictions imposées en vertu de certaines ententes avec ses créanciers. Ces restrictions se composent d'un ratio de couverture des charges fixes, ainsi qu'un ratio de dettes portant intérêt sur BAIIA, lequel correspond au bénéfice avant impôts, amortissements et intérêts, normalisé pour exclure les éléments non récurrents et non monétaires.

24. Informations à fournir concernant les instruments financiers

Juste valeur

En date du 26 août 2018 et du 27 août 2017, la juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs ainsi que des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur valeur comptable, étant donné que ces éléments viennent à échéance à court terme.

La juste valeur d'une partie des effets à recevoir se rapproche de leur valeur comptable étant donné qu'ils portent intérêt à des taux comparables à ceux prévalant sur le marché. Toutefois, pour la majeure partie des effets à recevoir, la juste valeur n'a pu être déterminée étant donné qu'ils sont sans modalités de remboursement définies.

La juste valeur de la dette à long terme se rapproche de la valeur comptable, étant donné que les taux d'intérêt sont renégociés sur une base annuelle pour une partie de cette dette, qu'ils fluctuent en fonction du taux du marché ou qu'ils portent intérêt à des taux comparables à ceux prévalant sur le marché.

GROUPE SPORTSCENE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 26 août 2018 et le 27 août 2017

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

24. Informations à fournir concernant les instruments financiers (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit fait référence au risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une ou l'autre de ses obligations et occasionne, de ce fait, une perte financière pour la Société. Les principaux risques de crédit pour la Société sont liés à la trésorerie et équivalents de trésorerie, aux débiteurs et aux effets à recevoir, lesquels n'incluent pas les crédits d'impôt à recevoir.

Voici la composition des prêts et créances qui exposent la Société à un risque de crédit :

	26 août 2018	27 août 2017
	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 847	3 720
Débiteurs	4 646	4 087
Effets à recevoir		
Sans modalités de remboursement définies	848	827
Échéant à moins d'un an	8	551
Échéant entre 1 et 5 ans	-	146
Échéant dans plus de 5 ans	-	-
	856	1 524
Total des prêts et créances	11 349	9 331

Les montants figurant à l'état consolidé de la situation financière sont présentés après déduction des provisions pour effet douteux et créances douteuses. La valeur comptable de ces actifs financiers constitue l'exposition maximale au risque de crédit de la Société.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont déposés auprès d'institutions financières canadiennes, pour lesquelles la direction estime que le risque de crédit est minime.

Quant aux sommes à recevoir des coentreprises (débiteurs et effets à recevoir), la position de coentrepreneur de la Société lui permet d'exercer une certaine influence sur la recouvrabilité de ces débiteurs. Au 26 août 2018, les effets à recevoir de coentreprises et de sociétés liées se chiffrent à 681 000 \$, soit une proportion de 79,6 % du total des effets à recevoir (761 000 \$ et 49,9 % au 27 août 2017).

La Société établit une provision pour créances douteuses et effets douteux à chaque date de fin de période, en tenant compte de l'historique de crédit de débiteurs particuliers, des tendances historiques et d'autres informations. La provision pour pertes sur créances est maintenue à un niveau considéré suffisant pour absorber les pertes sur créances potentielles. Une provision pour effet douteux s'élevant à 332 000 \$ est présentement comptabilisée (90 000 \$ au 27 août 2017) à l'égard des effets à recevoir et du solde du prix de vente.

GROUPE SPORTSCENE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 26 août 2018 et le 27 août 2017

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

24. Informations à fournir concernant les instruments financiers (suite)

Risque de crédit (suite)

Dans la mesure où les contributions reçues par le Fonds national de publicité dépasse les dépenses de publicité et de promotion assumées par le Fonds, les cotisations excédentaires sont comptabilisées dans le poste « Crédeurs et charges à payer » dans l'état consolidé de la situation financière. Dans certains cas, les dépenses de publicité et de promotion assumées peuvent dépasser les contributions reçues et recueillies. Dans de tels cas, les dépenses excédentaires sont comptabilisées dans le poste « Effets à recevoir et autres actifs » dans l'état consolidé de la situation financière.

Le risque de crédit lié aux débiteurs est atténué du fait que les débiteurs font l'objet d'un suivi actif de la part de la direction de la Société. Au 26 août 2018, environ 73 % des débiteurs (60 % au 27 août 2017), excluant les crédits d'impôt à recevoir, datait de moins de 60 jours. Au 26 août 2018, le solde de la provision pour créances douteuses est de 165 000 \$ (146 000 \$ au 27 août 2017).

Les tableaux suivants présentent l'âge des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses.

	Au 26 août 2018				
	0 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	Plus de 90 jours	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Comptes à recevoir, rabais-volume, sommes à recevoir des coentreprises et autres débiteurs					
Dans les termes	3 142	260	148	313	3 863
En souffrance ⁽¹⁾	-	-	-	783	783
Total	3 142	260	148	1 096	4 646
Crédits d'impôt à recevoir					1 986
Total des débiteurs					6 632

	Au 27 août 2017				
	0 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	Plus de 90 jours	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Comptes à recevoir, rabais-volume, sommes à recevoir des coentreprises et autres débiteurs					
Dans les termes	2 358	93	156	140	2 747
En souffrance ⁽¹⁾	-	-	-	1 340	1 340
Total	2 358	93	156	1 480	4 087
Crédits d'impôt à recevoir					1 514
Total des débiteurs					5 601

(1) La majeure partie des comptes à recevoir en souffrance provient d'une coentreprise ayant effectué des rénovations majeures et qui est en attente de son financement. Aucune provision pour créances douteuses n'est jugée requise concernant cette créance puisqu'elle a été encaissée après la fin d'exercice.

GROUPE SPORTSCENE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 26 août 2018 et le 27 août 2017

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

24. Informations à fournir concernant les instruments financiers (suite)

Risque de taux d'intérêt

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est exposée à un risque de fluctuation du taux d'intérêt en raison de ses dettes portant intérêt à un taux variable. Au 26 août 2018, 10 222 000 \$ (7 731 000 \$ au 27 août 2017) de la dette à long terme étaient exposés aux fluctuations des taux d'intérêt.

Étant donné la composition actuelle de la dette (proportion de la dette portant intérêt à taux fixe par rapport à la proportion de la dette portant intérêt à taux variable), la Société n'a actuellement recours à aucun instrument financier visant à atténuer ce risque. Pour l'exercice terminé le 26 août 2018, si les taux d'intérêt avaient varié de 1 %, à la hausse ou à la baisse, avec l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes, le résultat net de la Société aurait été inférieur ou supérieur de 66 000 \$ (58 000 \$ en 2017).

Risque de change

Au 26 août 2018 et au 27 août 2017, les instruments financiers de la Société libellés en devises étrangères n'étaient pas significatifs et aucun instrument de couverture n'était utilisé afin d'atténuer le risque de fluctuation des taux de change.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que la Société ne puisse pas satisfaire à ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. La Société gère son risque de liquidité par la gestion de sa structure de capital et du levier financier, comme il est décrit à la note 23. La Société gère également ce risque en tenant compte des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation et en recourant également à sa marge de crédit disponible, si nécessaire, pour s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour respecter ses obligations. La suffisance des liquidités est évaluée en tenant compte des besoins saisonniers, des investissements planifiés et de l'échéance de la dette.

Au cours de l'exercice, la Société a obtenu des modifications d'une de ses conventions de financement. Dans un premier temps, le montant de crédit autorisé a été augmenté de 5,5 millions \$, pour atteindre 15,6 millions \$, afin de permettre à la Société de financer ses investissements en immobilisations et les acquisitions d'entreprises. De plus, l'échéance de la convention de financement a été prolongée jusqu'en avril 2020. Les clauses restrictives ont été modifiées au cours de l'exercice et celles-ci ont été respectées au cours de l'exercice et sont respectées au 26 août 2018.

GROUPE SPORTSCENE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 26 août 2018 et le 27 août 2017

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

24. Informations à fournir concernant les instruments financiers (suite)

Risque de liquidité (suite)

Au 26 août 2018 et au 27 août 2017, la totalité des créiteurs et charges à payer vient à échéance au cours du prochain exercice. Les dates d'échéance de la dette à long terme et des engagements sont présentées aux notes 20 et 25, respectivement.

25. Engagements, garanties et éventualités

a) Location de propriétés

La Société a conclu des ententes pour la location de propriétés qui expirent à diverses dates jusqu'en mars 2077 et dont le total des paiements minimums exigibles s'élève à 51,4 millions \$. Certaines de ces ententes comprennent des clauses relatives au redressement périodique du loyer annuel et d'autres prévoient des paiements fondés sur les pourcentages de ventes annuelles. Les loyers minimums annuels, incluant une estimation des frais communs et autres frais accessoires en ce qui a trait aux baux en vigueur au 26 août 2018, sont les suivants :

	Engagements de la Société et de ses filiales	Quote-part de la Société dans les engagements des coentreprises
	\$	\$
2019	6 077	491
2020	6 128	501
2021	5 440	505
2022	4 884	321
2023	4 224	242
2024 et suivantes	22 280	278

Pour l'exercice terminé le 26 août 2018, la Société a comptabilisé en tant que charges un montant de 5 207 000 \$ (4 729 000 \$ au 27 août 2017) relativement aux contrats de location simple. Ce montant inclut des charges de 131 000 \$ (101 000 \$ au 27 août 2017) à titre de loyers conditionnels.

La Société a cédé à certains bailleurs des hypothèques mobilières d'un montant total de 1 940 000 \$. Ces hypothèques mobilières viennent à échéance de décembre 2018 à février 2027.

Au 26 août 2018, la Société n'a pas enregistré de passif relativement aux engagements en excédent de sa quote-part dans les coentreprises, étant donné que l'inexécution d'une obligation contractuelle de la part d'une coentreprise est peu probable.

GROUPE SPORTSCENE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 26 août 2018 et le 27 août 2017

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

25. Engagements, garanties et éventualités (suite)

b) Engagement commercial

La Société a conclu des ententes commerciales qui viennent à échéance à diverses dates jusqu'en juin 2021, totalisant 1 018 000 \$ (2 497 000 \$ au 27 août 2017). De plus, la Société a fourni des lettres de garantie bancaire à divers fournisseurs, pour un montant total de 325 000 \$ (325 000 \$ en 2017).

c) Cautionnements

La Société a cautionné les dettes de coentreprises d'un montant maximal de 1 207 000 \$ (942 000 \$ au 27 août 2017).

Au 26 août 2018, la Société n'a pas enregistré de passif relativement aux montants cautionnés sur les dettes étant donné que l'inexécution par la coentreprise de ses obligations est peu probable.

d) Litiges

La Société est impliquée dans des poursuites et réclamations associées aux activités courantes de l'entreprise. La direction est d'avis que l'issue de ces litiges n'aura pas d'incidence importante sur la situation financière de la Société.

26. Transactions entre parties liées

Au 26 août 2018, la Société était contrôlée par deux actionnaires, lesquels détenaient directement ou indirectement 74 % des actions avec droit de vote de la Société. Les actions et droits de vote résiduels sont détenus par de multiples actionnaires dont aucun ne détenait un nombre de droit de vote important. Tout dividende à être versé doit préalablement être approuvé par le conseil d'administration.

Les principaux dirigeants incluent les membres du conseil d'administration, le président et chef de la direction ainsi que le vice-président, Innovation et image de marque. Les autres parties liées comprennent les membres de la famille proche des principaux dirigeants ainsi que les entités que les principaux dirigeants contrôlent.

GROUPE SPORTSCENE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 26 août 2018 et le 27 août 2017

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

26. Transactions entre parties liées (suite)

Dans le cours normal des affaires, la Société conclut des opérations avec ses filiales et coentreprises. Conformément aux IFRS, toutes les opérations réalisées avec les filiales sont éliminées selon la méthode de la consolidation intégrale. En ce qui concerne les coentreprises, les profits et pertes non matérialisés sur la vente d'actifs sont éliminés en proportion du pourcentage de participation détenue par la Société dans la coentreprise. Toutes les transactions entre parties liées sont évaluées au prix du marché.

Le détail des transactions et des soldes entre la Société et ses parties liées est présenté ci-dessous.

				26 août 2018
	Coentreprises et entreprises associées	Principaux dirigeants	Autres parties liées	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits				
Contrats de construction	479	-	-	479
Franchises	1 227	-	-	1 227
Location	102	-	-	102
Autres	651	-	-	651
	2 459	-	-	2 459
Charges d'exploitation				
Rémunération et avantages du personnel	-	769	35	804
Rémunération à base d'actions	-	93	-	93
	-	862	35	897
Autres transactions et soldes				
Débiteurs	1 098	-	-	1 098
Effets à recevoir	681	-	-	681
				27 août 2017
	Coentreprises et entreprises associées	Principaux dirigeants	Autres parties liées	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits				
Contrats de construction	818	-	-	818
Franchises	1 283	-	-	1 283
Location	317	-	-	317
Autres	835	-	-	835
	3 253	-	-	3 253
Charges d'exploitation				
Rémunération et avantages du personnel	-	721	26	747
Rémunération à base d'actions	-	65	-	65
	-	786	26	812
Autres transactions et soldes				
Débiteurs	1 568	-	-	1 568
Effets à recevoir	761	-	-	761

GROUPE SPORTSCENE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 26 août 2018 et le 27 août 2017

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

26. Transactions entre parties liées (suite)

Au cours de l'exercice terminé le 26 août 2018, la Société a engagé des charges de 352 000 \$ avec des sociétés liées à des administrateurs.

27. Informations sectorielles

Conformément à l'IFRS 8, *Secteurs opérationnels*, la Société fournit les informations sur ses secteurs en se fondant sur les indicateurs que la direction utilise pour évaluer le rendement de ces secteurs. La Société exerce ses activités dans trois secteurs isolables décrits ci-après. Chaque secteur offre des produits et des services différents et exige des stratégies de mise en marché différentes.

Le secteur de la restauration est engagé principalement dans l'exploitation, le franchisage et le développement de la chaîne de restaurants à thème La Cage, mais inclut également l'exploitation de la franchise P.F. Chang's au Québec et de kiosques dans des complexes sportifs. Le secteur du parc immobilier s'occupe de la gestion d'immeubles qui génèrent des revenus de location, incluant le complexe sportif. Le secteur des autres activités inclut certaines activités complémentaires afin de supporter la stratégie d'expansion et de différenciation de la marque La Cage, lesquelles génèrent des revenus de construction, des droits de diffusion, de services de développement technologique ainsi que de transformation alimentaire.

Les méthodes comptables de chacun des secteurs sont identiques à celles décrites dans le sommaire des principales méthodes comptables. La Société évalue la performance de chacun des secteurs isolables en se fondant sur le BAIIA ajusté, lequel correspond au résultat avant la charge d'impôt sur le résultat excluant les frais financiers, les amortissements, les autres gains et pertes, le revenu net / perte nette des coentreprises et entreprises associées, auquel est ajouté le résultat avant frais financiers, amortissements et impôts des coentreprises et entreprises associées. Les revenus intersectoriels du secteur de la construction sont effectués au coût des travaux pour les restaurants corporatifs et aux prix en vigueur sur le marché pour les autres restaurants. La gestion de la charge d'impôt est effectuée de façon centralisée et, par conséquent, cette charge n'est pas répartie entre les secteurs isolables.

GROUPE SPORTSCENE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 26 août 2018 et le 27 août 2017

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

27. Informations sectorielles (suite)

	26 août 2018				
	Restauration	Parc immobilier	Autres activités	Éliminations	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Produits de tiers	96 296	1 507	3 821	-	101 624
Produis tirés de franchises	2 366	-	-	-	2 366
Produits intersectoriels	-	-	9 748	(9 748)	-
Total des produits	98 662	1 507	13 569	(9 748)	103 990
Résultat avant la charge d'impôts sur le résultat	4 453	(46)	(407)	-	4 000
Amortissements	4 633	372	54	-	5 059
Frais financiers	778	138	(2)	-	914
Revenu net des coentreprises et entreprises associées	(701)	-	(3)	-	(704)
Autres (gains) pertes	596	(149)	-	-	447
Résultat avant frais financiers, amortissements et impôts des coentreprises et entreprises associées (note 18)	1 307	-	86	-	1 393
BAlIA ajusté	11 066	315	(272)	-	11 109
Variation du goodwill	271	-	-	-	271
Dépréciation d'immobilisations	245	-	-	-	245
Total de l'actif	57 860	8 279	4 975	-	71 114
Acquisitions d'immobilisations corporelles	7 917	163	76	-	8 156

GROUPE SPORTSCENE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 26 août 2018 et le 27 août 2017

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

27. Informations sectorielles (suite)

	27 août 2017				
	Restauration	Parc immobilier	Autres activités	Éliminations	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Produits de tiers	86 974	1 728	3 895	-	92 597
Produis tirés de franchises	2 488	-	-	-	2 488
Produits intersectoriels	-	-	6 541	(6 541)	-
Total des produits	89 462	1 728	10 436	(6 541)	95 085
Résultat avant la charge d'impôts sur le résultat	2 270	397	(443)	-	2 224
Amortissements	4 343	431	68	-	4 842
Frais financiers	632	165	3	-	800
(Revenu net) perte nette des coentreprises et entreprises associées	(190)	-	29	-	(161)
Autres (gains) pertes	200	(321)	-	-	(121)
Résultat avant frais financiers, amortissements et impôts des coentreprises et entreprises associées (note 18)	866	-	19	-	885
BAIIA ajusté	8 121	672	(324)	-	8 469
Variation du goodwill	261	-	-	-	261
Total de l'actif	47 824	8 723	7 561	-	64 108
Acquisitions d'immobilisations corporelles	6 610	39	15	-	6 664

GROUPE SPORTSCENE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 26 août 2018 et le 27 août 2017

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

28. Périmètre de consolidation

Les principales filiales et coentreprises et entreprises associées, ainsi que le pourcentage d'actions avec droit de vote dont la Société a la propriété directe ou indirecte, sont présentés ci-dessous.

Filiales	2018	2017
4317572 Canada inc. – Lebourgneuf	84 %	84 %
9246-9394 Québec inc. – Stades et Concessions Sportscene	100 %	100 %
3291227 Canada inc. – Ste-Foy	100 %	100 %
4303407 Canada inc. – Beauport (note 6)	100 %	90 %
Sportscene du Stade ⁽¹⁾	-	97 %
4283473 Canada inc. – Saint-Jérôme	100 %	100 %
Aménagement et Design Sportscene inc.	100 %	100 %
Sportscene Technologies inc.	100 %	100 %
2188295 Canada inc. – Châteauguay ⁽¹⁾	-	100 %
6715311 Canada inc. – Victoriaville	100 %	100 %
6960871 Canada inc. – Place Versailles	100 %	100 %
166317 Canada inc. – Saint-Léonard	100 %	100 %
7535325 Canada inc. – Vieux-Montréal	100 %	100 %
6143521 Canada inc. – Lévis	100 %	100 %
Les Promotions Sportscene inc.	100 %	100 %
Société de gestion C.R.L. inc.	100 %	100 %
10849600 Canada inc. – St-Hyacinthe 1 ⁽²⁾	100 %	77,3 %
3908259 Canada inc. – St-Eustache	100 %	100 %
7850328 Canada inc. – Immeuble Boucherville	100 %	100 %
7850298 Canada inc. – P.F. Chang's (Laval)	100 %	100 %
9373292 Canada inc. – P.F. Chang's (Montréal)	100 %	100 %
2543-9985 Québec inc. – Drummondville	100 %	100 %
7002629 Canada inc. – Fan Club Boisbriand	75 %	75 %
2621-4288 Québec inc. – Sherbrooke	100 %	100 %
Gestion Orijodan inc. – Ste-Thérèse	100 %	100 %
3206921 Canada inc. – Pointe-Claire	100 %	100 %
6133185 Canada inc. – Laval (note 6) ⁽³⁾	100 %	50 %
2728834 Canada inc. – Longueuil (note 6)	100 %	40 %

⁽¹⁾ Cette société a été dissoute au cours de l'exercice.

⁽²⁾ À la fin de l'exercice 2018, la Société a acquis le contrôle de cette société sans contrepartie monétaire.

⁽³⁾ La Société a acquis les actifs d'un franchisé via cette entité après avoir acquis le contrôle de cette société inopérante.

GROUPE SPORTSCENE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 26 août 2018 et le 27 août 2017

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

28. Périmètre de consolidation (suite)

Coentreprises et entreprises associées	2018	2017
6187676 Canada inc. – Brossard DIX30, St-Constant	50 %	50 %
6155260 Canada inc. – Lachenaie	50 %	50 %
4327870 Canada inc. – Rouyn-Noranda	50 %	50 %
4113853 Canada inc. – Trois-Rivières	50 %	50 %
3903281 Canada inc. – Centre Bell	50 %	50 %
3653099 Canada inc. – Repentigny	50 %	50 %
3190781 Canada inc. – Pie-IX	50 %	50 %
3230961 Canada inc. – Billard Pie-IX	50 %	50 %
7657978 Canada inc. – Val-d'Or	25 %	25 %
6977545 Canada inc. – Interbox/GYM	50 %	50 %
9373586 Canada inc. – Alimentra	50 %	50 %

29. Événement postérieur

Le 29 octobre 2018, la Société a acquis la totalité des actions d'un franchisé en contrepartie de 95 000 \$ en espèces.